

Le Fonds d'Aide aux Jeunes Parisiens, témoin de la précarisation des jeunes

Le *Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)*, régi par le code de l'action sociale et des familles (articles L263-3 et L263-4), est une aide financière ouverte aux jeunes en difficulté, âgés entre 18 et 24 ans révolus. Le *Fonds d'Aide aux Jeunes Parisiens (FAJP)* en est la déclinaison parisienne. Cette aide a vocation à soutenir ponctuellement les jeunes en difficulté d'insertion. Elle peut prendre la forme d'une aide aux dépenses de **vie quotidienne** (alimentaire, attente rémunération, aide à l'installation...) ou celle du financement d'une **formation** liée à une démarche d'insertion sociale et professionnelle.

La Dases reçoit chaque année près de 2100 demandes provenant de quelques 1500 jeunes, soit près de 0.6% de la population parisienne des 18-25 ans. 75 % des demandes sont faites au titre de la « vie quotidienne », pour un montant moyen de 423 euros en 2013, avec une surreprésentation des besoins de subsistance. Les aides à la formation, elles, s'élèvent en moyenne, à 933 euros.

Ces dernières années, plusieurs indicateurs tendent à montrer une précarisation des publics de cette aide : augmentation importante au sein de ces publics de la part de ceux logés de façon précaire, et des sans emploi, mais également croissance des demandes faites pour des besoins de subsistance (notamment alimentaires). Parmi ces indicateurs figure en bonne place l'augmentation des publics dit « demandeurs multiples »*, qui marque un ralentissement du renouvellement des bénéficiaires du dispositif et donc une inscription apparemment plus durable de ces derniers dans des situations de fragilité. Ces indicateurs sont renforcés par le diagnostic que font les professionnels qui rencontrent et accompagnent ces jeunes.

*Le public du FAJP se divise en trois groupes : les « demandeurs uniques » (DU); ceux ayant fait deux demandes (D2D) et les demandeurs « multiples » (DM) qui ont réalisé entre 3 et 9 demandes de FAJP en 7 ans.

Cette synthèse est issue d'une analyse des bases de données du Fonds d'Aide aux Jeunes Parisiens couplée à une enquête par questionnaires auprès des prescripteurs du FAJP (référénts jeunes). Elle avait pour objectif une meilleure connaissance des publics du dispositif et de l'évolution de leurs profils sur une période de 5 ans. Ainsi, deux approches différentes ont été employées : l'une transversale afin de dégager une photographie sociodémographique des publics du FAJP en 2013 ainsi qu'une exploitation longitudinale de ces mêmes données pour affiner cette photographie en se concentrant sur les évolutions d'inscription dans le dispositif d'une *génération, celle née en 1988* dont les membres ont aujourd'hui 25 ans révolus. Plusieurs questions ont guidé l'analyse des bases :

- Qui sont les demandeurs du FAJP, existe-t-il un profil d'individu selon l'objet de la demande, l'âge auquel cette dernière est formulée ou encore selon les caractéristiques sociales du demandeur ?
- Le dispositif est-il facilement accessible ? Lisible ? Quel est son rôle pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ? Comment pourrait-on aujourd'hui l'améliorer ?
- Le fait que ce dispositif propose des aides de deux types (subsistance/formation) est-il pertinent ou non, compte tenu des besoins des publics ?

En outre, une enquête par questionnaire a été menée auprès des prescripteurs du FAJP afin d'évaluer le dispositif et de recueillir l'appréciation des praticiens sociaux sur l'évolution de la population des jeunes potentiellement concernée par le FAJP et de ses besoins.

Lucas JOUNY : FAPED : « FAJP 2014, Analyse du Public et Evaluation du Dispositif » document complet disponible auprès du Bureau de la Prévention pour la Jeunesse et de l'Insertion.

Grandes évolutions du dispositif et de ses publics.

Un nombre de demandes en augmentation et des besoins émergents

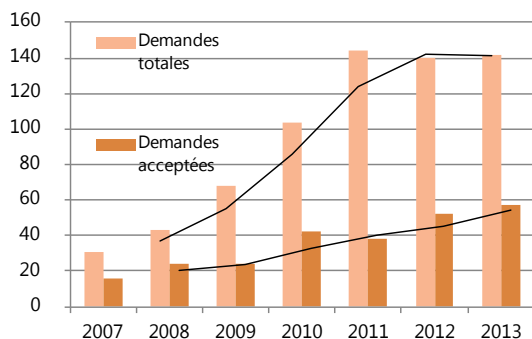
Le nombre de bénéficiaires a doublé entre 2007 et 2010. Les effectifs se sont ensuite stabilisés sur la période récente, le dispositif semble avoir trouvé son public. 1978 jeunes ont été aidés en 2013. 82% des aides concernent des demandes de « vie quotidienne », 18% concernent un soutien à la formation. Cette répartition a peu bougé ces 5 dernières années.

En revanche, on note une augmentation des montants d'une partie des demandes d'aides à la formation qui pose la question de la pertinence des plafonds existants. En effet, les aides sont limitées: lorsqu'il s'agit d'une demande « vie quotidienne » elles ne peuvent excéder **2 700€** renouvelable 2 fois et **2 000€** non renouvelable pour un besoin de formation.

Or, en 2013, 24% des demandes au titre de la formation étaient égales ou supérieures à 2000€ contre 7% en 2010. Face à cet état de fait, le dispositif s'est bien adapté puisque de plus en plus d'attributions se font sur des demandes égales au plafond. Mais la question de la pertinence du montant des plafonds reste posée.

L'une des autres évolutions remarquables du dispositif, est la croissance importante du besoin de financement du permis de conduire. **Depuis 2007, les demandes dans ce sens ont été multipliées par 5.** Cela reflète sans doute le rôle important de cet outil dans l'insertion professionnelle des jeunes.

Graphique 1 : Nombre de demandes totales de Permis b et acceptées par an



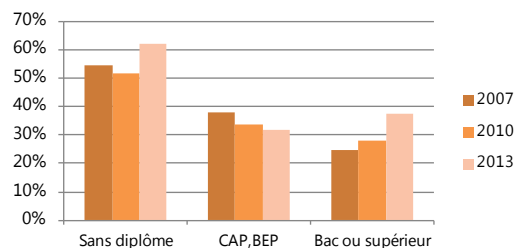
Cette augmentation est sensible pour les prescripteurs du FAJP qui considèrent dans leur majorité qu'un travail d'adaptation est à effectuer autour de cette aide spécifique.

Un public de plus en plus précaire dans l'ensemble

Le doublement du nombre de bénéficiaires des aides FAJP entre 2007 et 2013 s'accompagne d'une dégradation des profils sociaux des publics dans leur ensemble.

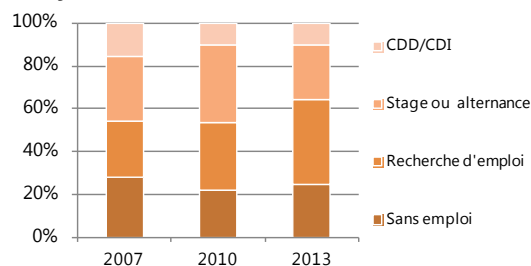
On note, par exemple, une **augmentation de 9 points des jeunes en logement précaire (40% en 2007 contre 49% en 2013)**. Bien que les jeunes sans diplômes forment les effectifs les plus importants touchés par le mal-logement (+de60%), ce sont les jeunes titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur qui sont le plus concernés par cette augmentation (+ 3 points de 2007 à 2010 et **+10 points depuis 2010**). Ce résultat confirme les tendances montrées par d'autres enquêtes concernant le caractère moins protecteur des diplômes ces dernières décennies.

Graphique 2 : Part du logement précaire selon le niveau de diplôme et dans le temps



Un autre indicateur social montre clairement une dégradation des profils sociaux des bénéficiaires : **la part des bénéficiaires en recherche d'emploi est croissante depuis 2007 passant de 23% à 40 % en 2013.**

Graphique 3 : Evolution de la situation professionnelle des bénéficiaires



L'analyse montre, par ailleurs, et de manière étonnante, que le public féminin du FAJP présente des caractéristiques sociales et d'insertion professionnelle plus favorables que celles du public masculin : plus souvent diplômées, plus souvent en logement autonome, elles semblent s'insérer professionnellement mieux que les garçons.

Les demandeurs multiples, un public particulièrement fragile dont l'augmentation interroge le dispositif

L'esprit du Fajp est d'être une aide « coup de pouce », et c'est le rôle qu'il semble jouer pour 72% de son public qui n'y a recours qu'une fois le long des 7 années durant lesquelles il y est éligible. L'effet « coup de pouce » semble fonctionner même pour ceux qui déposent 2 demandes : entre la première et la seconde demande la part des motifs liée à la subsistance passe de 66% à 58%.

Cependant, l'analyse d'une cohorte de jeunes nés en 1988 et ayant eu 25 ans en 2013, tend à montrer que cette vocation d'aide exceptionnelle s'érode. En effet, dans *la génération 1988*, la part des publics demandeurs multiples (DM) accuse l'augmentation la plus importante. Chaque année la part des demandeurs unique diminue laissant plus de place aux demandeurs multiples. Ce ralentissement du renouvellement de la population du dispositif est un marqueur fort de la tendance à la précarisation des publics du FAJP.

En effet, le public des demandeurs multiples est un public aux caractéristiques sociales particulièrement fragiles : **71%** vivent en logement précaire (CHU, chez des tiers, à la rue, hôtels) contre **34%** pour les DU, 53 % d'entre eux sont sans diplôme.

Tableau 1 : Indicateurs synthétiques de la génération 1988

	DU	DM	Moyenne
% Femmes	52%	45%	51%
% Sans diplôme	34%	53%	35%
% Logements précaires	34%	71%	41%
% CDD/CDI	15%	13%	15%
% Demandes "formation"*	35%	13%	30%

Ces indicateurs se reflètent également dans la répartition des aides demandées par ce groupe : 65 %

de leurs demandes adressées au FAJP concernent des besoins de subsistance tandis qu'ils ne font que 13 % de demandes

La multiplicité de ce type de demandes est encore un autre indicateur de la précarité de ce groupe.

Tableau 2 : Répartition des demandes selon la catégorie de la demande

	DU	DM	Moyenne
Subsistance	49%	65%	56%
Formation	35%	13%	25%
Autre	6%	11%	8%
Installation	5%	8%	5%
Permis B	4%	5%	5%
Total	100%	100%	100%

L'augmentation de la part des demandeurs multiples au sein du public du FAJP signifie-t-elle que la part des jeunes très précaires augmente aussi dans la population générale des 18-25 ans ? Dans tous les cas elle interroge l'usage fait du FAJP : en effet, ce public est-il dirigé/se dirige-t-il vers le bon dispositif ? Cette dernière question pose celle, plus générale, de l'accompagnement des jeunes de – de 25 ans précaires et des outils disponibles pour cet accompagnement

Des partenaires satisfaits du dispositif mais s'estimant peu informés

En complément de l'analyse des publics, une enquête d'évaluation du dispositif et de son fonctionnement a été réalisée. Parmi les 90 partenaires qui accompagnent et conseillent les jeunes dans leurs demandes du Fonds d'Aide aux Jeunes Parisiens, la moitié ont répondu à un questionnaire qui traitait :

- des problématiques des jeunes prises en charge ou non par le FAJP (*les différentes catégories d'aides, la réponse aux problématiques jeunes...*),
- de l'organisation et de la communication du dispositif (relation entre **prescripteurs** et **instructeurs**).

Les résultats montrent une satisfaction vis-à-vis du dispositif par les référents mais également une demande d'une meilleure information sur le FAJP et d'amélioration de certaines de ses caractéristiques.

Les référents adressent une note moyenne de 7/10 au dispositif, note positive qui indique toutefois que l'aide est **perfectible**.

La dispersion autour de cette moyenne est néanmoins importante au regard des différentes aides proposées. Ainsi les aides « vie quotidienne » sont les mieux notées par les référents (**7,9 points**) inversement les aides « permis B » (**5,1 points**) sont jugées avec plus de scepticisme. En effet, certains considèrent que ce financement n'entre pas dans le cadre des missions du FAJP, d'autres souhaitent au contraire que les aides « permis B » soient encouragées et approfondies.

Tableau 3 : Notes attribuées à la pertinence du dispositif (sur 10) par thèmes :

	Problématiques des jeunes	Formation	Vie quotidi	Permis B*
Mission locale	7,2	7,6	8,1	4,5
SSDP	5,9	7,8	5,7	5
CHRS	7,3	6,2	9,5	5,8
PSA	8	9	8,5	7,5
Clubs Prev	6	7,3	5,4	6,9
Moyenne	7	7,7	7,9	5,1

*Les demandes de permis B ont été isolées de la catégorie Vie quotidienne compte tenu des résultats de l'étude sociodémographique

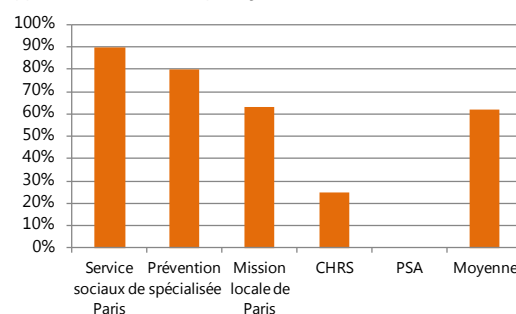
Ce questionnaire montre sous un autre angle la précarisation des publics. En effet, **72% des référents se déclarent démunis face à de nouvelles problématiques**, corolairement, 62% identifient des perspectives d'élargissement du dispositif tant en terme de domaine de financement que de hauteur de plafond.

Tableau 4 : Détail des perspectives d'élargissement du dispositif

Nouveau domaine de financement*	36%
Installation	17%
Permis B	15%
Public	11%
Formation	11%
Autre**	11%
Total	100%

En ce qui concerne les aspects communicationnels du dispositif, **62% des référents estiment qu'une information supplémentaire sur le FAJP leur serait bénéfique**.

Graphique 4 : Part des référents souhaitant une information supplémentaire sur le dispositif du FAJP selon les services



Ce chiffre indique que le dispositif n'est pas complètement maîtrisé par l'ensemble des prescripteurs ce qui joue certainement un rôle sur le profil des publics dirigés ou pas vers le FAJP.

*Voir l'analyse ci-dessous

**Autre : Attribution d'une aide exceptionnelle, retour à l'ancien PJS